



POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE
Juin 2021

I. OBJET

L'objectif de la Politique de responsabilité sociale d'entreprise (ci-après, la « **Politique** ») d'AMD Medicom Inc. (ci-après « **Medicom** » ou la « **Société** ») est d'établir les principes selon lesquels Medicom et ses sociétés affiliées exerceront leurs activités en donnant l'exemple de pratiques commerciales socialement responsables. Medicom s'engage à mener ses activités en respectant les normes éthiques les plus élevées et en faisant preuve de la plus grande intégrité. La Politique reflète les piliers de notre cadre de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), qui se concentre sur notre engagement envers la Communauté, le Climat et le Commerce.

II. CHAMP D'APPLICATION

La Politique s'applique à toutes les activités entreprises par ou au nom de la Société, et de ses filiales contrôlées, partout où Medicom exerce ses activités.

La Politique énonce également les attentes que nous avons à l'égard des tiers avec lesquels nous faisons affaires, notamment les fournisseurs, les entrepreneurs, les prestataires de services, les consultants, les conseillers et autres partenaires commerciaux, ainsi que leurs employés et sous-traitants respectifs travaillant pour leur compte (collectivement, nos « **partenaires commerciaux** »).

Medicom tient à faire affaires avec des entreprises qui partagent ses valeurs et les principes énoncés dans le présent document et qui les intègrent réellement dans leurs pratiques commerciales.

III. PRINCIPES DIRECTEURS

Notre philosophie en matière de responsabilité sociale d'entreprise est ancrée dans nos valeurs fondamentales que sont la responsabilité, l'empathie, la primauté du client et le travail d'équipe, en accord avec les Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Cela signifie qu'il faut agir de manière à respecter les responsabilités fondamentales dans les domaines des Droits de la personne, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les valeurs de Medicom et les Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies se reflètent dans nos stratégies, nos politiques et nos procédures, et favorisent une culture d'intégrité.

IV. PILIERS DE LA RSE

A. La Communauté

Chez Medicom, notre objectif est de préserver le bien-être des personnes dans le monde entier, que ce soit en fournissant des équipements de protection individuelle de qualité, en maintenant des environnements de travail sûrs ou en contribuant au développement de la communauté par le biais de notre travail philanthropique. Nous remplissons cet engagement par les moyens suivants :

- I. en fabriquant et en distribuant uniquement des produits de haute qualité aux professionnels de la santé et aux consommateurs;

- II. en favorisant un environnement de bien-être psychologique et physique pour tous nos employés et partenaires, sans discrimination ni harcèlement et en respectant les normes de sécurité les plus élevées;
- III. en encourageant une culture diversifiée et inclusive dans laquelle les employés savent qu'ils sont appréciés, respectés et habilités à présenter des points de vue différents;
- IV. en développant une organisation apprenante qui soutient le perfectionnement des employés;
- V. en construisant et en soutenant nos communautés par des dons de temps, de produits et du soutien financier.

B. Le Climat

Chez Medicom, nous sommes conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement. Nous sommes engagés à réduire notre empreinte carbone et à relever les défis d'un environnement plus durable. Nous y parviendrons en améliorant constamment notre mode de fonctionnement, et en investissant dans la recherche et le développement afin de mettre sur le marché des produits innovants qui réduisent leur impact environnemental. Nous concentrerons nos efforts individuels et collectifs sur ce qui suit :

- I. l'évaluation en permanence de notre empreinte carbone et la mise en place d'actions pour la réduire;
- II. l'investissement dans des initiatives de durabilité et de gestion des déchets;
- III. le développement de produits qui réduisent leur impact environnemental.

C. Le Commerce

Medicom soutient et défend les principes contenus dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation Internationale du Travail et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme. En particulier, nous ne tolérerons pas le travail des enfants ou toute forme de travail forcé, y compris le travail carcéral, le travail asservi, le travail militaire, le travail servile, toute forme de trafic d'êtres humains, dans le cadre de nos propres activités ou de celles de nos partenaires commerciaux.

Nous nous engageons à être un partenaire responsable dans la chaîne d'approvisionnement et nous veillerons à ce que nos pratiques internes ainsi que celles de nos partenaires commerciaux soient conformes aux lois et règlements applicables dans les juridictions où nous exerçons nos activités, y compris toutes les lois applicables en matière de travail, d'emploi, de Droits de la personne, de salaires et de rémunération horaire, d'environnement, et de santé et de sécurité. Pour prendre en compte ces principes, Medicom :

- I. exige de tous les employés qu'ils adhèrent aux pratiques commerciales légales et éthiques fondamentales ainsi qu'à toutes les politiques publiées à l'interne concernant le code de conduite, la lutte contre la corruption, la santé et la sécurité, la lutte contre le harcèlement, la lutte contre la discrimination, l'équité en matière d'emploi, la confidentialité et toutes les autres politiques applicables.

- II. les fournisseurs devront adhérer à un Code de conduite des fournisseurs, et seront soumis à des audits de leurs activités, conformément à notre engagement à respecter les principes contenus dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration relative aux principes et Droits fondamentaux au travail de l'Organisation Internationale du Travail et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme.

V. RESPECT DE CETTE POLITIQUE

La participation et l'application des engagements décrits dans la présente Politique par nos employés permettront de garantir que nos interactions avec les employés, les clients, les partenaires commerciaux et les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités, soient conformes à notre engagement d'être une entreprise responsable.

Cela inclut l'exploitation de nos installations de manière à minimiser notre impact sur l'environnement et à maximiser le bien-être de nos employés, de nos clients, de nos partenaires commerciaux et des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Le président-directeur général, soutenu par le Comité de responsabilité sociale de l'entreprise est chargé de veiller au respect opérationnel de la présente Politique. Medicom s'engage à enquêter, à traiter et à répondre à toute préoccupation soulevée par les employés, les clients, les partenaires commerciaux et les organismes gouvernementaux et à prendre les mesures correctives appropriées en réponse à toute violation.

VI. APPROBATION ET DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

La Politique a été approuvée par le président-directeur général (PDG) le 16 juin 2021 et entrera en vigueur le 17 juin 2021.

X



Ronald Reuben
Président-directeur général, AMD Medicom Inc.